

PROCES VERBAL DE REUNION

DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 1^{er} avril 2019

Ecole Jules Ferry
5, rue Jules Ferry
39300 Champagnole
03 84 52 06 85

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 1^{er} avril 2019, de 18 à 20 heures.

MEMBRES PRESENTS :

Membres de droit	Nom - Prénom	Qualité
	M. GRENIER Pascal	Adjoint aux affaires scolaires
	Mme PROST Séverine	Enseignante
	Mme JACQUES Stéphanie	Enseignante
	Mme CHATEL Nelly	Enseignante
	M. BARBIER Arthur	Enseignant
	M. CHATEL Bertrand	Enseignant, directeur
	Mme FORFAIT Véronique	Enseignante
	Mme WEBER Elise	Enseignante
Membres élus (représentants des parents d'élèves)	Titulaires :	Suppléants
	M. CUEVAS Philippe	Mme DEBOIS Alison
	Mme GUY Sandrine	Mme JACQUES Sophie
	Mme OLIVIER Ingrid	Mme GUYON Virginie
	Mme POLAT Fadime	
Membres invités	Nom - Prénom	Qualité
	Mme BILA Céline	Responsable Champa Loisirs

MEMBRES EXCUSES

Membres de droit	Nom - Prénom	Qualité
	M. SAILLARD Guy	Maire
	M. MENIGOZ Pascal	IEN
	M. MOTTET Thomas	Enseignant
	Mme BONNARD Raphaële	Enseignante
Membres élus (représentants des parents d'élèves)	Titulaires	Suppléants
	Mme FAURE Thérèse	Mme BARILLOT Muriel
Membres invités	Mme BEDEAU Audrenne	Directrice Champa'loisirs

Rappel des points de l'ordre du jour :

- Le point sur les effectifs
- Les activités réalisées
- Les projets du 3^e trimestre
- Travaux et achats
- Questions diverses

- *questions préalablement communiquées par écrit* : aucune question préalable

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie JACQUES

Développement des points de l'ordre du jour :

Point de l'ordre du jour abordé n°1 : le point sur les effectifs.

Nous avons actuellement 109 élèves. Nous accueillerons trois nouveaux élèves à la rentrée de printemps. Nous risquons d'en perdre deux.

Par contre, les chiffres évoluent et nous devrions compter entre 101 et 104 élèves. Il est très difficile de faire des prévisions précises.

M. Chatel remercie les parents de leur mobilisation pour la défense de la 5^e classe. Ils ont ainsi démontré leur attachement à l'école.

M. Grenier apporte des précisions sur la mise à jour de la sectorisation : la ville est partagée en deux secteurs. Le plus grand, celui de l'école Hubert Reeves, regroupe environ les 2/3 des élèves. Le second, celui de l'école Jules Ferry, regroupe environ 1/3 des élèves.

La municipalité est très souple pour les rues situées près de la limite.

Mme Jacques demande pourquoi les élèves d'Ardon vont à Hubert Reeves. M. Grenier explique qu'ils ont le choix, ils ne sont pas rattachés à une école en particulier.

Point de l'ordre du jour abordé n°2 : les activités réalisées

Depuis le précédent conseil d'école, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le projet sur la commémoration du centenaire de l'armistice a abouti à la plantation d'un arbre de la paix le vendredi 23 novembre. Merci à la municipalité pour son soutien à cette action (préparation du terrain, fourniture de l'arbre, présence de M. Grenier)
- Liaison maternelle/élémentaire
 - Les élèves de CM1 ont réalisé des lectures aux petits de la maternelle en décembre
 - Toutes les classes se sont rendues à la maternelle pour écouter et présenter des chants en février
 - Les élèves de CE2 ont réalisé une production plastique avec la classe de grande section
 - La chorale commune cycle2/GS se poursuit
- Cinéma de Noël le 21 décembre : Un nouveau jour sur Terre
- Ecole et cinéma :
 - Pinocchio et le garçon et le monde 18 janvier
 - Porco Rosso (cycle 2) et L'homme qui rétrécit (cycle 3) le 15 mars
- Des interventions SYDOM dans 4 classes (les CP/CE1 seront concernés le 30 avril)
 - CP : le camion du tri
 - CE2 : Trivial'déchets
 - CM1 et CM2 : Jetons moins, ça déborde
- Le permis Internet est en cours de réalisation : les élèves devraient passer le test prochainement, vendredi après-midi.
- Sensibilisation à l'utilisation des écrans par Mme Zeghidi en CM1 et une intervention sur le sommeil en CP
- Les élèves de CM2 ont visité le collège des Louataux le 31 janvier. Cette année encore, le repas a été financé par le collège. A partir de l'année prochaine, ce sera aux écoles ou aux familles de le financer.
- Une sensibilisation sur la sécurité dans les transports a été réalisée chez les CM2 par le conseil régional.
- Des ateliers interclasses ont eu lieu jeudi 7 mars. Au programme : cuisine, EPS, danse, origami, arts visuels, échecs (ou dames).
- Les élèves de CE2 ont participé à un cycle de danse avec d'autres classes du Secteur USEP de Champagnole. Une rencontre a eu lieu vendredi 29 mars, au gymnase Léo Lagrange.
- Un cycle tennis concerne actuellement les classes de CE2 et CM1
- un cycle natation a eu lieu en novembre décembre pour les CP- CP/CE1

Point de l'ordre du jour abordé n°3 : les projets du 3^e trimestre

- Ateliers interclasses : jeudi 2 mai, avec les mêmes activités, cuisine, EPS, origami, danse, arts visuels et jeux de plateau
- Toute l'école participera à la rencontre l'USEP ça marche le 14 mai.
- Les classes de cycle 2 se rendront à Nancray le 27 mai. Il y aura un bus pour 3 classes et 6 accompagnateurs. Au programme, visite des différentes maisons et un atelier par classe : construction pour les CP, biodiversité pour les CE1, tissage et filage pour les CE2.
- Deux spectacles Côté Cour seront proposés à l'Oppidum : le 9 mai pour le cycle2 et le 21 mai pour le cycle 3.
- Les CE2 bénéficieront de leur cycle natation en mai et les CM en juin.
- Les CM partiront à Bellecin pour un séjour sportif du 3 au 7 juin. Ils seront encadrés par 4 adultes et 2 enseignants (pour 52 élèves). Tous les élèves participent, la municipalité finance à hauteur de 25 % pour les élèves champagnolais, l'APE 50 euros. Un courrier sera fait pour une demande de subvention auprès des communes de Sirod, Ardon, Le Pasquier et Pont d'Héry.
Au programme : 4 séances d'activités aquatiques (2 kayak, 2 voile), 3 séances avec jeux de corde (escalade, rappel et parcours dans les arbres) et tir à l'arc.
- L'école organisera une demi-journée « portes ouvertes » le vendredi 28 juin.

Point de l'ordre du jour abordé n° 4 : travaux et achats

- L'achat des tablettes est en cours. Après consultation de collègues et de l'assistante du numérique de la circonscription, le choix s'est porté vers des iPad, en raison de la plus grande richesse d'applications disponibles. Neuf tablettes avec clavier amovible seront livrées à l'école fin avril. M. Chatel remercie la municipalité pour cet investissement. M. Grenier a conscience de la nécessité de renouveler les outils numériques de l'école. L'effort financier devrait se poursuivre dans les années à venir.
- Le conseil des élèves souhaite l'installation de nouveaux tableaux, sous le préau et dans la petite cour (récupération de ceux de l'école Hubert Reeves). Il souhaite également le marquage de nouvelles marelles sur le sol de la grande cour. M. Grenier est d'accord et cela sera réalisé dès que possible.
- Où en est-on en ce qui concerne les tableaux blancs de l'école Hubert Reeves que l'on pourrait récupérer ? M. Grenier nous dit que les tableaux d'Hubert Reeves sont en mauvais état, des neufs seront commandés et installés pour la rentrée 2019.
- Champa loisirs souhaite acquérir des cages de foot pour la cour de l'annexe.
- Mr Grenier explique que la communauté de communes a pour projet de construire un city stade à proximité de chaque école du territoire. M. Chatel précise qu'il conviendra de bien dimensionner ces infrastructures pour permettre l'utilisation par les classes. Par exemple, le city stade de la rue de Verdun permet l'accès seulement à une dizaine d'élèves, ce qui pose problème pour une classe.

Point de l'ordre du jour abordé n° 5 : questions diverses

- Céline Bila (responsable de Champa'loisirs) précise de bien passer par Champa loisirs pour tous les changements. Le tableau des signatures pour les sorties d'élèves n'a pas posé de problèmes. Les parents sont invités à bien préciser les changements de personnes pouvant récupérer les enfants. Il y a entre 8 à 12 enfants le matin à la garderie, entre 25 et 30 le midi à la cantine et entre 18 et 26 le soir.
- Un éducateur spécialisé va prochainement être recruté par le CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15

A Champagnole, le 1^{er} avril 2019

Le directeur : B. CHATEL

La secrétaire de séance : S.JACQUES



Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants:

- L'inspecteur de l'éducation nationale
- Le(s) responsable(s) de la ou des collectivité(s) territoriale(s) concernée
- Les représentants des parents d'élèves siégeant au Conseil d'école
- L'équipe enseignante

Copie du procès-verbal affichée dans les locaux de l'école accessibles aux parents